



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
14 février 2018  
Français  
Original : anglais

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base**  
**et le développement**  
**Dixième session**  
Genève, 25 et 26 avril 2018  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

## Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

### Note du secrétariat de la CNUCED

#### *Résumé*

La présente note d'information rend compte de l'évolution récente des principaux marchés de produits de base et analyse les facteurs qui ont contribué aux tendances de prix observées en 2017. Les marchés de produits de base ont connu des évolutions diverses en 2017. En effet, si les prix des minéraux, des minerais et des métaux ont augmenté, surtout au cours du deuxième semestre, ceux des produits de base alimentaires et des matières premières d'origine agricole ont fortement baissé. Dans l'ensemble, les prix des produits de base sont restés bien en dessous des niveaux records atteints en 2011. En conséquence, la présente note d'information aborde certaines questions de politique générale liées à l'évolution récente des marchés mondiaux de produits de base et présente des recommandations susceptibles d'aider les pays en développement tributaires de ces produits à parvenir à un développement durable et une croissance équitable.



## Introduction

1. En vertu du paragraphe 208 de l'Accord d'Accra, le Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) était tenu d'instituer une réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base. Ce mandat a été réaffirmé au paragraphe 17 du Mandat de Doha de 2012, qui l'a prolongé jusqu'en 2016, et au paragraphe 100 du Maafikiano de Nairobi, adopté à la quatorzième session de la Conférence, en 2016, qui l'a prolongé jusqu'en 2020. La présente réunion est la dixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement. Les thèmes de la session ont été approuvés par le Bureau élargi du Conseil du commerce et du développement, à sa réunion du 22 novembre 2017, et de nouveau par le Conseil du commerce et du développement à sa soixante-sixième réunion directive.

2. Dans la présente note d'information, le secrétariat de la CNUCED analyse l'évolution des marchés de produits de base pendant l'année 2017, en mettant l'accent sur les prix et les causes sous-jacentes de leurs fluctuations. Il souligne aussi certaines questions de politique générale liées à l'évolution récente des marchés et tire des enseignements sous la forme de recommandations susceptibles d'aider les pays en développement tributaires des produits de base à parvenir à un développement durable et une croissance équitable. Aux fins du présent document, les produits de base sont divisés en trois catégories : a) les produits alimentaires et agricoles (denrées alimentaires, produits tropicaux destinés à la préparation de boissons, oléagineux et huiles d'origine végétale, et matières premières agricoles) ; b) les minéraux, les minerais et les métaux ; et c) les sources d'énergie (pétrole, gaz, charbon et énergies renouvelables).

## I. Évolution récente des marchés de produits de base

### A. Vue d'ensemble

3. L'indice des prix nominaux des produits de base non pétroliers de la CNUCED<sup>1</sup> a atteint 216,5 points en janvier 2017, gagnant 19,1 % par rapport à sa valeur en janvier 2016, qui était de 181,8 points (voir fig. 1). Au premier semestre 2017, l'indice a baissé pour s'établir à 203,5 points en juin, avant qu'un renversement de la tendance dû à la hausse des prix des minéraux, des minerais et des métaux ne le fasse remonter à 212,7 points en novembre 2017. Dans l'ensemble, les prix des produits de base sont restés très inférieurs aux pics enregistrés pendant les années 2000.

4. L'année 2016 s'était caractérisée par une hausse généralisée des prix des produits de base. En 2017, par contre, la situation a été bien plus complexe. D'une part, les prix des minéraux, des minerais et des métaux ont beaucoup augmenté en 2017, en raison d'une forte demande et de craintes d'un approvisionnement insuffisant de certains métaux communs. D'autre part, la tendance haussière des prix des produits alimentaires et des matières premières d'origine agricole, qui s'est amorcée en 2016, s'est inversée en 2017. Sur les marchés de l'énergie, l'évolution la plus remarquable de 2017 a été la hausse du cours du pétrole, qui a atteint son niveau le plus élevé en deux ans, après la décision de réduire la production prise par les principaux pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et par des pays producteurs non membres en décembre 2016, et réaffirmée en mai 2017 et en novembre 2017 (voir le chapitre I, sect. B.3).

<sup>1</sup> Indice portant sur les sous-groupes suivants de produits de base : les produits alimentaires (denrées alimentaires, produits tropicaux destinés à la préparation de boissons, oléagineux et huiles d'origine végétale), les matières premières agricoles et les minéraux, les minerais et les métaux.

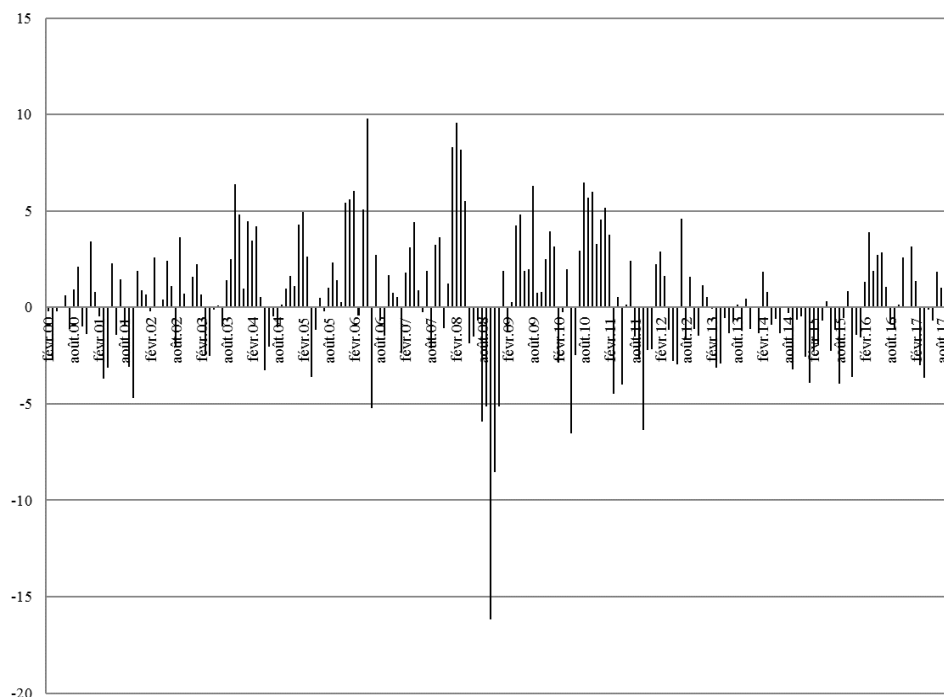
Figure 1  
**Indice des prix des produits de base non pétroliers de la CNUCED,**  
**janvier 2000-novembre 2017**  
 (2 000 = 100)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

5. Dans l'ensemble, les prix des produits de base ont peu fluctué ces cinq dernières années (voir fig. 2). Il faut remonter en octobre 2011 pour observer une fluctuation mensuelle de plus de 5 % de l'indice des prix nominaux des produits de base non pétroliers. Il n'en va toutefois pas de même pour tous les produits de base. L'évolution des marchés des grands groupes de produits est présentée dans la section suivante.

Figure 2  
**Fluctuations mensuelles de l'indice des prix nominaux des produits de base non pétroliers de la CNUCED, février 2000-novembre 2017**  
 (2 000 =100)



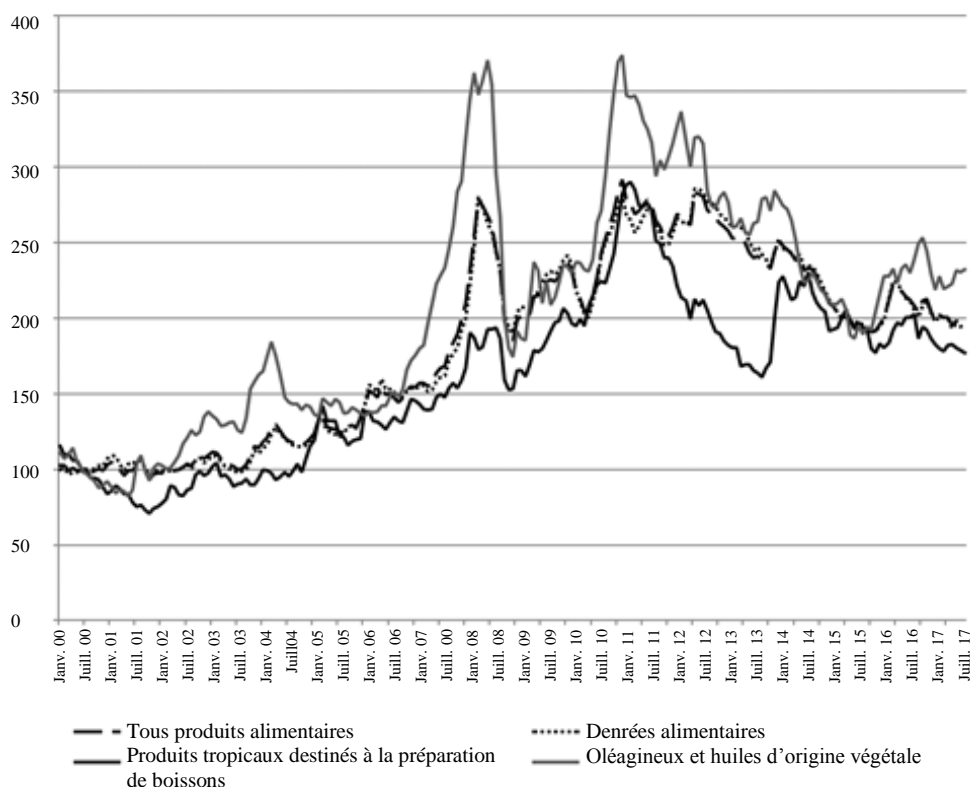
Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

## B. Évolution des principaux secteurs de produits de base

### 1. Denrées alimentaires et produits agricoles

6. En janvier 2016, l'indice des prix des denrées alimentaires de la CNUCED a atteint sa valeur la plus basse en sept ans, à 191,1 points. Pendant les six mois qui ont suivi, il est reparti à la hausse, notamment en raison des mauvaises conditions météorologiques liées au phénomène El Niño, qui ont fait chuter la production et créé un climat d'incertitude. Depuis mi-2016, les prix des denrées alimentaires fluctuent à la baisse. Tous les sous-indices de l'indice des prix des denrées alimentaires de la CNUCED ont enregistré des baisses notables entre janvier et novembre 2017, la plus importante concernant les produits tropicaux destinés à la préparation de boissons (-8,8 %) (voir fig. 3).

Figure 3  
**Indice des prix de certains groupes de produits de base, janvier 2000-novembre 2017**  
 (2 000 = 100)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

7. Depuis 2012, les prix des céréales ont été généralement orientés à la baisse, principalement en raison du dynamisme de la production et de l'accroissement des stocks (voir fig. 4). La campagne 2016-2017 a été marquée par une production record de blé et de maïs, qui a élevé l'offre mondiale de céréales à un niveau sans précédent. En conséquence, le prix du maïs (jaune n° 3) a chuté à son plus bas niveau en plus de dix ans, à 156 dollars la tonne en novembre 2017. Le prix du blé (blé de force rouge d'hiver n° 2) était de 191 dollars la tonne en avril 2017, soit une baisse de 4,5 % en glissement annuel, mais il a grimpé à 233 dollars la tonne en juillet 2017 du fait des inquiétudes liées aux effets de la sécheresse sur les rendements au Canada et aux États-Unis d'Amérique. En novembre 2017, le prix du blé était de 221 dollars la tonne, soit 8,9 % de plus qu'en janvier 2017.

8. À l'avenir, les marchés céréaliers devraient rester relativement stables, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Selon les projections du Conseil international des céréales, les productions de blé et de maïs devraient être respectivement de 749 millions de tonnes et de 1 040 millions de tonnes pendant la campagne 2017-2018, c'est-à-dire quelque peu inférieures aux volumes enregistrés pour la campagne 2016-2017<sup>2</sup>. La forte demande prévue devrait entraîner une légère diminution des stocks de maïs, qui pourrait faire un peu augmenter les prix, tandis que les stocks de blé devraient s'accroître modérément, malgré la consommation croissante.

9. Les marchés du riz ont connu un bref redressement des prix au deuxième trimestre 2017, lorsque le prix du riz thaïlandais a augmenté de 18,7 %, passant de 375 dollars la tonne en avril à 445 dollars la tonne en juin, du fait d'un accroissement de la demande d'importations et de l'achèvement du programme du Gouvernement visant à liquider les stocks de riz (voir fig. 4). Le prix du riz thaïlandais a ensuite reculé pour s'établir à

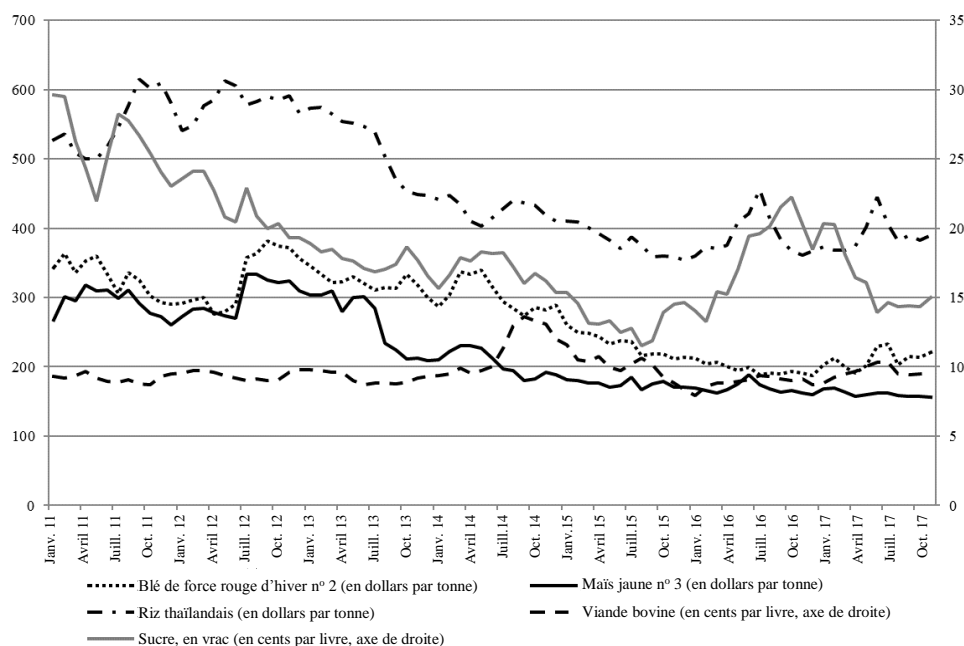
<sup>2</sup> Conseil international des céréales, Grain Market Report n° 483, 23 novembre 2017.

390 dollars la tonne en novembre 2017, soit 4,8 % de plus qu'en janvier 2017. Selon les prévisions qui tablent sur une récolte légèrement inférieure à la récolte record de la campagne 2016-2017, la situation devrait demeurer calme sur le marché du riz.

10. Après deux campagnes déficitaires, l'offre mondiale de sucre devrait devenir excédentaire pendant la campagne 2017-2018. En conséquence, le prix du sucre (moyenne des prix journaliers selon l'Accord international sur le sucre) s'est orienté à la baisse en 2017 et a chuté de 26,3 %, passant de 20,33 cents la livre en janvier 2017 à 14,98 cents la livre en novembre 2017 (voir fig. 4). La récolte mondiale record attendue donne à penser que les prix ne devraient pas se redresser pendant la campagne qui vient malgré l'accroissement de la demande.

Figure 4

**Prix nominaux de certaines denrées alimentaires et de certains produits de base agricoles, janvier 2011-novembre 2017**

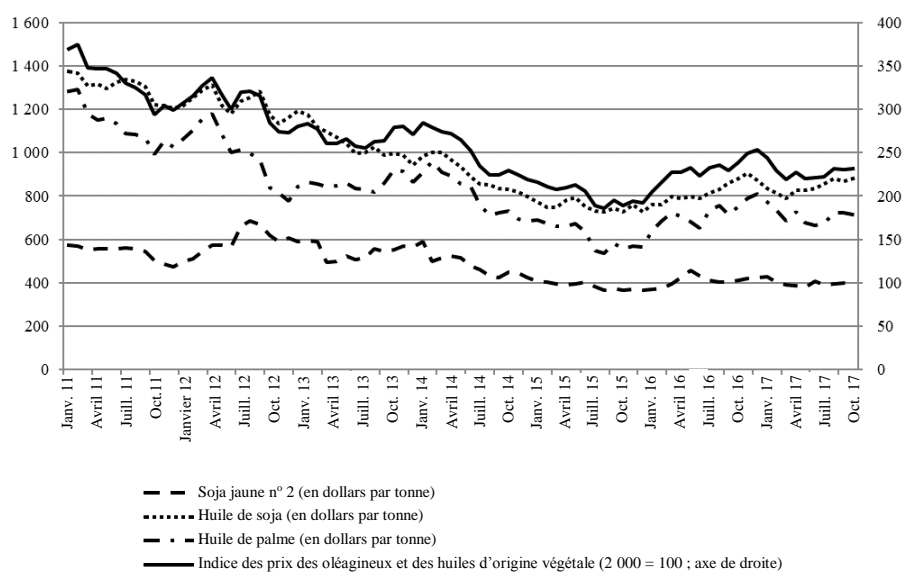


Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

11. Le prix de la viande de bœuf congelée en provenance d'Australie et de Nouvelle-Zélande a atteint un niveau sans précédent en septembre 2014, à 272 cents la livre, du fait de contraintes du côté de l'offre. Sous l'effet de l'amélioration de l'offre et de l'affaiblissement de la demande, il a ensuite dégringolé jusqu'en janvier 2016. En 2016, le marché de la viande bovine a été plus stable, avec une légère tendance à la hausse pendant le premier semestre et une légère tendance à la baisse pendant le second. En raison d'une demande forte, le prix de la viande bovine a augmenté de 16,9 %, passant de 177 cents la livre en janvier 2017 à 207 cents la livre en juillet 2017, mais il est retombé à 191 cents la livre en novembre 2017. Au vu des prévisions qui misent sur une offre soutenue, il est peu probable que les prix connaissent une nouvelle hausse.

12. L'indice des prix des oléagineux et des huiles d'origine végétale de la CNUCED a chuté entre août 2011 et septembre 2015, perdant 42,7 % de sa valeur (voir fig. 5). En 2016, cette tendance s'est quelque peu inversée, en raison de la baisse de la production d'oléagineux – par exemple, de soja en Amérique du Sud et d'huile de palme en Asie du Sud-Est – causée par les mauvaises conditions météorologiques dues au phénomène El Niño. L'anticipation d'une récolte record de soja en 2016-2017 a fait reculer les prix des oléagineux et des huiles d'origine végétale au premier trimestre 2017, et ces prix sont restés relativement faibles tout au long de l'année 2017. En novembre 2017, l'indice des prix des oléagineux et des huiles d'origine végétale s'établissait en moyenne à 232 points, soit une baisse de 2,3 % en glissement annuel. Selon les prévisions, non seulement la demande mais aussi la production totale d'oléagineux vont augmenter en 2017-2018, si bien que les prix devraient rester plutôt stables.

Figure 5  
**Évolution des prix de certains produits de base sur le marché des oléagineux  
 et huiles d'origine végétale, janvier 2011-novembre 2017**



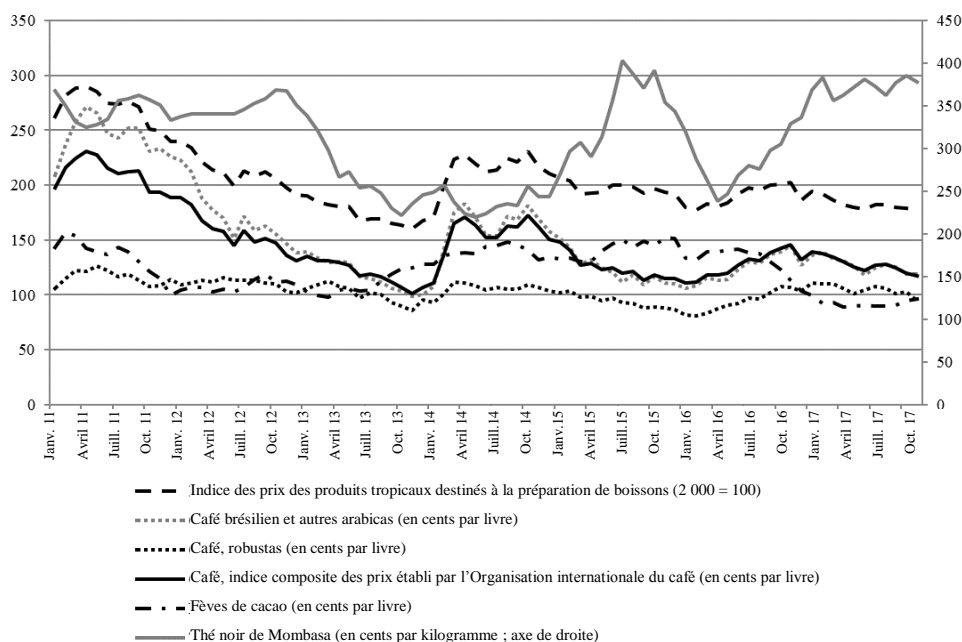
Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

13. L'indice des prix des produits tropicaux destinés à la préparation de boissons s'est orienté à la baisse en 2017, s'établissant en moyenne à 177 points en novembre 2017, soit un recul de 8,8 % par rapport à janvier 2017 (voir fig. 6). La baisse de l'indice composite en 2017 s'explique essentiellement par une chute importante des prix du café, le robusta et l'arabica ayant plongé de 14,5 % et de 12,7 %, respectivement, entre janvier et novembre 2017. Sur fond de conditions météorologiques clémentes et de prévisions d'une offre solide pour les principaux pays producteurs, l'indice composite des prix établi par l'Organisation internationale du café a chuté de 15,7 %, passant de 139 cents la livre en janvier 2017 à 117 cents la livre en novembre 2017. Les prévisions de production étant optimistes pour la campagne 2017-2018, les prix ne devraient pas augmenter à moyen terme à moins que les récoltes ne pâtissent de mauvaises conditions météorologiques.

14. Le prix des fèves de cacao a amorcé une baisse en juillet 2016, à l'annonce d'un accroissement de la production en Afrique de l'Ouest et d'un excédent d'offre en 2016-2017. Du fait de la prévision de fortes hausses de la production en Côte d'Ivoire et au Ghana et d'un excédent d'offre sans précédent, le prix des fèves de cacao s'est établi en moyenne à 89 cents la livre, soit le niveau le plus bas depuis presque dix ans. Ce prix est resté stagnant tout au long du deuxième et du troisième trimestres 2017, et il a ensuite légèrement augmenté, pour atteindre 96 cents en novembre 2017, en raison de craintes de pluies excessives en Côte d'Ivoire qui favorisent la dissémination des maladies des cultures. Dans l'ensemble, le marché du cacao devrait rester excédentaire, et il est donc peu probable que le prix des fèves de cacao augmente fortement dans un avenir proche.

15. Les marchés du thé se sont caractérisés par une grande instabilité ces deux dernières années. En juillet 2015, le prix du thé noir de Mombasa a culminé à 403 cents le kilogramme en moyenne. Il est ensuite tombé à 238 cents le kilogramme en avril 2016, chutant de 41 % en neuf mois. Après un autre renversement de la tendance mi-2016, le prix du thé noir de Mombasa s'établissait, en moyenne, à 378 cents le kilogramme en novembre 2017, soit une hausse de 15,1 % en glissement annuel. Le prix du thé devrait rester soumis à des variations en 2018, les aléas météorologiques dans les grandes régions de culture rendant difficiles les prévisions relatives à l'offre.

Figure 6  
Évolution des prix de certains produits tropicaux destinés à la préparation de boissons, janvier 2011-novembre 2017



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

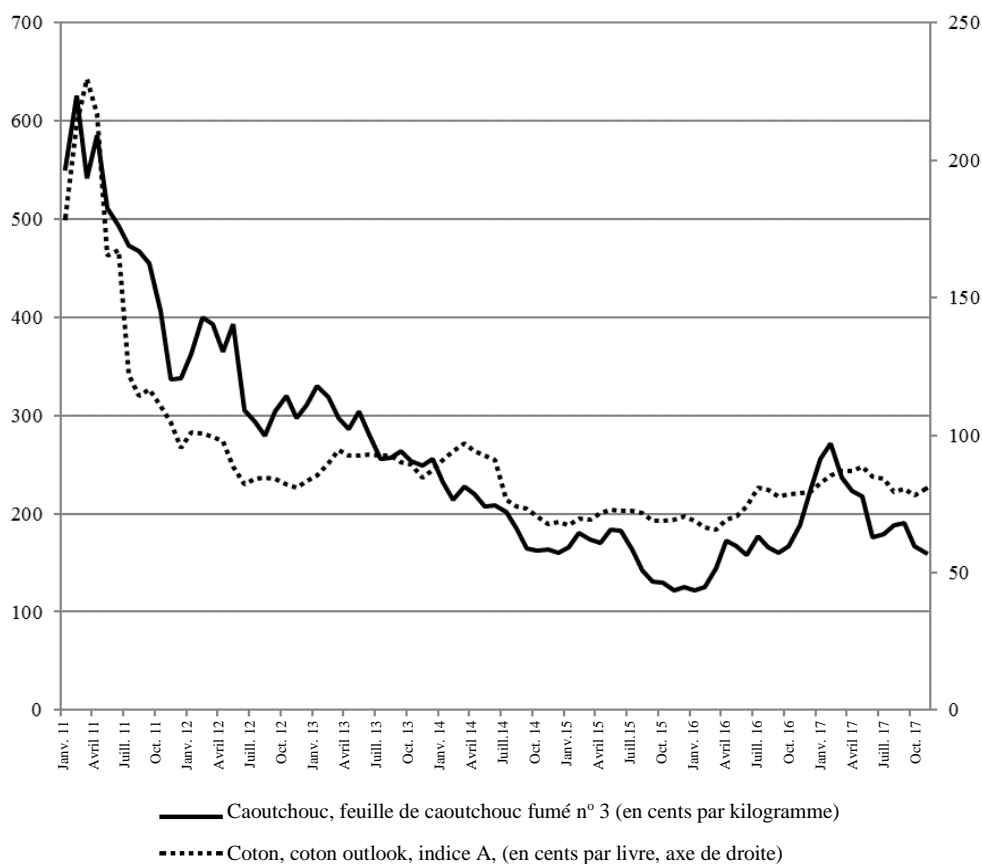
16. Après avoir atteint des sommets en 2011, les prix des matières premières agricoles n'ont cessé de chuter jusqu'en 2015 (voir fig. 7). Par exemple, le prix du caoutchouc (feuille de caoutchouc fumé n° 3) a été ramené de 626 cents le kilogramme en février 2011 à 165 cents le kilogramme en janvier 2015, baissant de 73,6 %. En mars 2016, les grands producteurs, dont l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, ont mis en place un système de contingents d'exportation, qui a renversé la tendance et fait remonter le prix du caoutchouc à 223 cents le kilogramme en avril 2017. Malgré cela, le prix est retombé à 160 cents le kilogramme en novembre 2017. En décembre 2017, les Gouvernements indonésien, malaisien et thaïlandais ont décidé de différer l'exportation de 350 000 tonnes de caoutchouc jusqu'au 31 mars 2018, ce qui devrait stabiliser les prix à court terme.

17. Le prix du coton (coton outlook, indice A) a chuté de 70,7 %, passant de 230 cents la livre en mars 2011, au plus fort de la dernière envolée des prix, à 67 cents la livre en janvier 2015. Il est ensuite resté relativement stable, avant de repartir à la hausse en mars 2016. Il a atteint 89 cents la livre en mai 2017, soit une hausse de 26,1 % en glissement annuel, avant de retomber à 80 cents la livre en novembre 2017. Selon les prévisions du Comité consultatif international du coton, la production mondiale va augmenter de 11 % en 2017-2018, et atteindre 25,4 millions de tonnes, légèrement plus que la demande mondiale prévue, qui est de 25,2 millions de tonnes<sup>3</sup>. Ainsi, si l'on tient compte également des importants stocks mondiaux, il est probable que le prix du coton baisse en 2018.

<sup>3</sup> Comité consultatif international du coton, Global cotton consumption projected to increase in 2017/18, 3 janvier 2018, disponible à l'adresse : [https://www.icac.org/Press-Release/2018-\(1\)/PR-1-2018-Global-Consumption-Increasing](https://www.icac.org/Press-Release/2018-(1)/PR-1-2018-Global-Consumption-Increasing).



Figure 7  
**Évolution des prix de certaines matières premières d'origine agricole,  
 janvier 2011-novembre 2017**



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

## 2. Minéraux, minerais et métaux

18. Les prix des minéraux, des minerais et des métaux ont baissé pendant près de cinq années, après un pic au début de 2011. De février 2011 à janvier 2016, la valeur de l'indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux de la CNUCED a été ramenée de 418 points à 178 points, soit une diminution de 57,3 %<sup>4</sup>. La tendance s'est arrêtée en 2016, l'indice atteignant 239 points en décembre 2016. Cette hausse des prix était essentiellement due à des réductions de la production et à des incertitudes quant à l'offre, notamment sur les marchés du nickel, du cuivre et du zinc. En glissement annuel, l'indice de la CNUCED a gagné 37,8 % en janvier 2017. Cette tendance à la hausse a été brièvement interrompue à la fin du premier trimestre, avant de reprendre au début du troisième trimestre. L'indice s'établissait à 271 points en novembre 2017, soit une augmentation de 10,1 % par rapport aux 246 points de janvier 2017 (voir fig. 8).

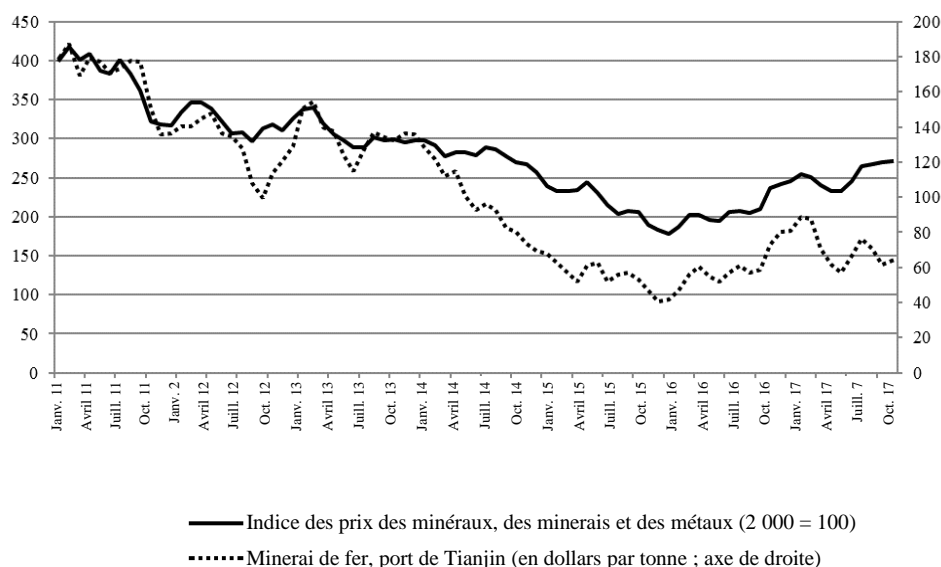
19. Le prix du minerai de fer dépend dans une large mesure de la consommation chinoise, les importations de la Chine représentant plus des deux tiers du commerce mondial de minerai de fer par voie maritime. La production chinoise d'acier, en particulier, est un bon indicateur de la demande de minerai de fer. Lorsque sa croissance s'est ralentie en 2014, avant de devenir négative en 2015, le prix du minerai de fer acheminé jusqu'au port de Tianjin a chuté de 70,3 %, passant de 136 dollars la tonne sèche en décembre 2013 à 40 dollars la tonne sèche en décembre 2015 (voir fig. 8). Le prix du minerai de fer s'est ensuite redressé et a quasiment doublé entre janvier et décembre 2016, en raison d'une reprise de la demande chinoise et d'une baisse de la production dans des mines aux coûts

<sup>4</sup> Cet indice couvre le cuivre, l'aluminium, le minerai de fer, le nickel, le plomb, le zinc, l'étain, la roche phosphatée, le minerai de manganèse et le minerai de tungstène. L'or n'est pas inclus.

d'exploitation élevés. Le recul de la demande d'acier en Chine et les préoccupations liées à l'excédent d'offre ont fait descendre le prix du minerai de fer à 57 dollars la tonne sèche en mai 2017. Le prix du minerai de fer a été instable pendant le deuxième semestre 2017 et s'est établi à 64 dollars la tonne sèche en novembre 2017, soit une chute de 21,1 % par rapport à janvier 2017. Au vu des conditions favorables du côté de l'offre et des prévisions de faible croissance de la demande d'acier en 2018, il est peu probable que le prix augmente fortement dans un avenir proche.

Figure 8

**Indice des prix des minéraux, des minerais et des métaux, et prix nominaux du minerai de fer**



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADStat.

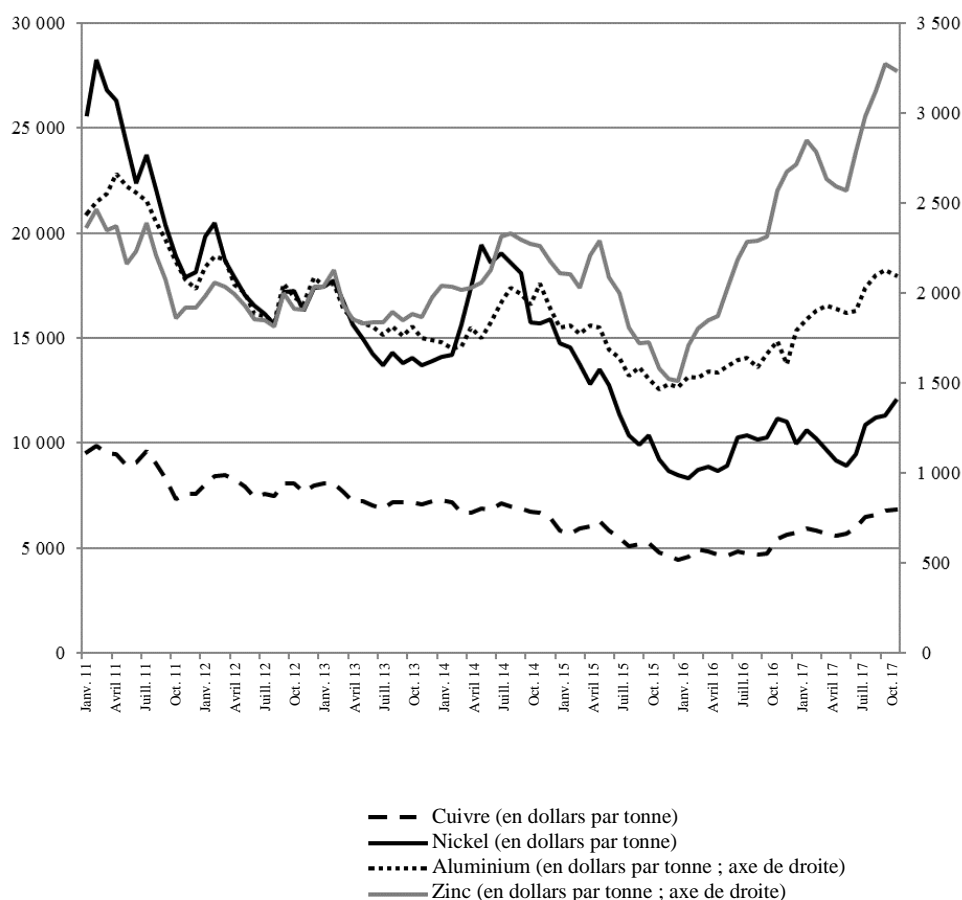
20. En février 2011, le prix du cuivre a culminé à 9 867 dollars la tonne à la Bourse des métaux de Londres. Sous l'effet d'une tendance généralisée à la baisse, il n'était plus que légèrement supérieur à la moitié de cette valeur en janvier 2016, à 4 458 dollars la tonne (voir fig. 9). Entre juin 2016 et février 2017, le prix du cuivre s'est redressé de 28,3 %, tandis qu'un regain de croissance amorcé en mai 2017 l'a fait grimper à 6 828 dollars la tonne en novembre 2017. Cette tendance à la hausse était essentiellement due à des prévisions d'accroissement de la demande chinoise et à des craintes de ruptures d'approvisionnement. Le Groupe d'étude international du cuivre prévoyant une offre insuffisante de cuivre en 2018, il est probable que le prix de ce dernier augmente encore.

21. Le prix de l'aluminium a fluctué à la hausse en 2016 et 2017, en raison d'une forte croissance de la demande et de la fermeture de fonderies d'aluminium en Chine. Entre janvier 2016 et novembre 2017, le prix de l'aluminium à la Bourse des métaux de Londres a augmenté de 42 %, passant de 1 479 dollars la tonne à 2 101 dollars la tonne (voir fig. 9). En raison d'un déficit potentiel sur les marchés mondiaux de l'aluminium en 2018, le prix pourrait encore grimper.

22. Le prix du nickel a brièvement dévié de sa tendance générale à la baisse au début de 2014, lorsque l'Indonésie a interdit l'exportation de minerai non traité. Après une augmentation des exportations philippines, en particulier à destination de la Chine, le prix du nickel s'est réorienté à la baisse, jusqu'au début de l'année 2016 (voir fig. 9). Le nickel a ainsi perdu 56,4 % de sa valeur à la Bourse des métaux de Londres, son prix passant de 19 047 dollars la tonne en juillet 2014 à 8 306 dollars la tonne en février 2016. À la suite de la fermeture de mines aux Philippines, pour des raisons écologiques, le prix du nickel a atteint jusqu'à 11 010 dollars la tonne en décembre 2016, avant de retomber à 8 928 dollars la tonne en juin 2017. Au cours du deuxième semestre 2017, le nickel a suivi la tendance générale à la hausse des prix des métaux communs, passant de 9 479 dollars la tonne en juillet 2017 à 11 990 dollars la tonne en novembre 2017, soit une augmentation de 26,5 %. Étant donné que la demande devrait rester forte en 2018, il est probable que les prix montent encore.

23. Le prix du zinc évolue à la hausse depuis début 2016, avec une brève interruption de cette tendance au premier semestre 2017 (voir fig. 9). La fermeture de mines et la diminution de la production, doublées de prévisions annonçant un renforcement de la demande chinoise ont rendu l'offre insuffisante et sont les principaux facteurs qui ont fait bondir le prix du zinc de 88,4 % entre janvier 2016 et février 2017, à 2 848 dollars la tonne, son plus haut niveau depuis octobre 2007. Après avoir enregistré une courte période de baisse entre février et avril 2017, le prix du zinc a continué de grimper sur fond de diminution des stocks mondiaux, atteignant 3 236 dollars la tonne en novembre 2017. Étant donné que l'offre de zinc devrait rester insuffisante en 2018 malgré la mise en production de nouvelles mines, il est probable que le prix continue de grimper.

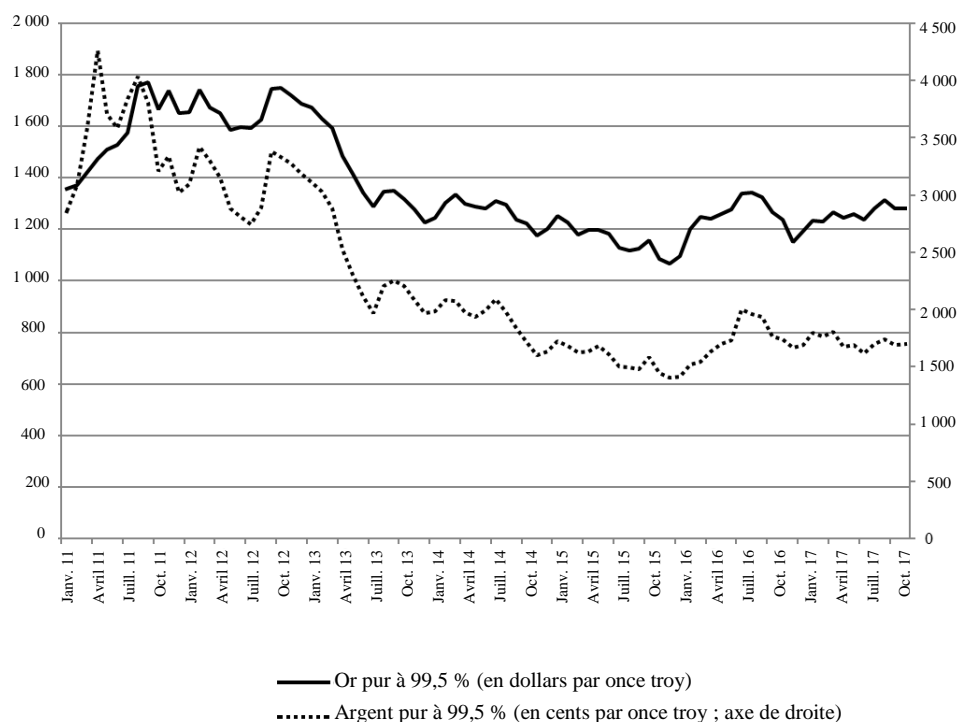
Figure 9

**Prix nominaux de certains minéraux, minerais et métaux, janvier 2011-novembre 2017**

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADstat.

24. Pendant le premier semestre 2016, les prix des métaux précieux ont beaucoup augmenté, en raison de l'incertitude géopolitique et macroéconomique et de la faiblesse des taux d'intérêt dans les grandes puissances économiques (voir fig. 10). Avec le relèvement du taux directeur décidé par le Conseil des administrateurs de la Réserve fédérale des États-Unis et du renforcement du dollar, les prix de l'or et de l'argent ont baissé au dernier trimestre 2016. Le prix de l'or a été instable en 2017 ; en novembre, il était de 1 282 dollars l'once troy, en hausse de 7,5 % par rapport à sa valeur de janvier. Le prix de l'argent a été encore plus instable ; en novembre 2017, il s'établissait en moyenne à 1 698 cents l'once troy et ne dépassait que légèrement sa valeur au début de l'année. L'évolution des prix des métaux précieux continue de dépendre du taux directeur de la Réserve fédérale américaine qui, en cas de nouvelle augmentation, tirera les prix vers le bas, et de la situation géopolitique et de l'affaiblissement potentiel du dollar, qui pourront tirer les prix vers le haut.

Figure 10  
Prix nominaux de l'or et de l'argent, janvier 2011-novembre 2017



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADstat.

### 3. Énergie

#### Pétrole brut

25. Pendant la dernière décennie, le prix du pétrole brut s'est caractérisé par sa grande instabilité. Entre janvier 2007 et mai 2017, le prix moyen au comptant du baril de Brent<sup>5</sup> a fluctué entre 133,9 dollars et 30,8 dollars (fig. 11). Cette dernière valeur, enregistrée en janvier 2016, a été la plus basse depuis décembre 2003. Entre juin 2014 et janvier 2015, le prix du baril a chuté de 56,7 %, passant de 107 dollars à 48,4 dollars. Il est resté globalement bas par la suite.

26. L'effondrement des prix à la fin de 2014 s'expliquait principalement par un excédent de l'offre lié à la forte augmentation de la production d'huile de schiste en Amérique du Nord, à la hausse de la production pétrolière dans d'autres pays non membres de l'OPEP et au ralentissement de la demande. Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a été accentué par la constitution de stocks de brut. Selon des données de l'Energy Information Administration des États-Unis, la production mondiale de pétrole est passée de 93,7 millions de barils par jour en juillet 2014 à 97,5 millions de barils par jour en juillet 2015, la production des pays non membres de l'OPEP contribuant pour 46 % à cette augmentation de 3,8 millions de barils par jour. Pendant la même période, la consommation mondiale n'a progressé que de 2,6 millions de barils par jour, si bien que les stocks ont sensiblement augmenté.

27. En réaction à la chute des prix, l'OPEP a décidé, à sa conférence ministérielle tenue le 30 novembre 2016, de diminuer sa production de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier 2017, la baisse la plus importante (-486 000 barils par jour) étant consentie par l'Arabie saoudite. Par la voie d'un accord signé le 10 décembre 2016, de grands pays producteurs non membres de l'OPEP, dont la Fédération de Russie, se sont également engagés à réduire leur production de 558 000 barils par jour. Ce pacte de limitation de la production de pétrole a eu des effets à court terme sur le prix du baril, qui a bondi de 20 % entre novembre 2016 et février 2017 (de 46,4 dollars à 55,5 dollars), mais qui a été ramené à 46,9 dollars en juin 2017.

<sup>5</sup> Ci-après le « prix du pétrole ».

28. Le 25 mai 2017, l'OPEP et les autres pays producteurs de pétrole ont décidé de prolonger jusqu'en mars 2018 leur accord de limitation de la production, qui devait initialement prendre fin en juin 2017. Cette réduction de l'offre pétrolière a joué un rôle déterminant dans la remontée spectaculaire du prix du baril qui, en novembre 2017, a atteint 62,6 dollars, sa valeur la plus élevée en plus de deux ans. Le 30 novembre 2017, l'accord de limitation de la production a été encore prolongé, cette fois jusqu'à la fin 2018. Ses effets à long terme dépendront à la fois du degré de respect de ses dispositions par les parties contractantes et de l'ampleur de l'augmentation de la production dans les pays qui n'y sont pas parties. Aux États-Unis, par exemple, la production a cru de 4,7 % entre janvier 2017 et mai 2017, passant de 14,71 millions à 15,4 millions de barils par jour, ce qui a compensé presque 40 % de la baisse de la production engagée par l'OPEP. Si des facteurs techniques ou autres sont susceptibles de freiner de nouvelles augmentations à court terme de la production aux États-Unis, il semble peu probable que la limitation de l'offre convenue en mai 2017 suffise pour renouer avec les niveaux de prix du début de 2014. De plus, les stocks restant élevés, de fortes hausses des prix ne sont guère envisageables. Les prévisions pourraient être revues à la hausse si un accroissement plus marqué de la demande tirait les prix vers le haut.

#### *Gaz naturel*

29. Les marchés du gaz naturel sont généralement régionalisés, du fait des obstacles physiques au transport et de divers arrangements contractuels en vigueur dans différentes régions. En conséquence, plusieurs prix de référence coexistent, qui peuvent parfois différer de façon notable, voire évoluer dans des directions opposées. Par exemple, en février 2012, le prix à la frontière en Allemagne était de 12,22 dollars pour 1 million d'unités thermiques britanniques (BTU) de gaz naturel en provenance de Russie, contre seulement 2,53 dollars aux États-Unis, au terminal Henry Hub (Louisiane).

30. En mars 2016, le prix du gaz naturel au Henry Hub, qui fait souvent office de référence mondiale, a été ramené à son plus bas niveau depuis plus de vingt ans, à 1,70 dollar par million de BTU (voir fig. 11), principalement en raison d'une faible consommation, due à un hiver clémente. Il a ensuite progressé de manière irrégulière, pour s'établir en moyenne à 2,87 dollars par million de BTU en octobre 2017. D'après les prévisions de l'Energy Information Administration, la demande de consommation et d'exportations devrait être supérieure à l'offre en 2018, ce qui devrait entraîner une diminution des stocks. Il est donc probable que le prix du gaz naturel au Henry Hub augmente à court terme.

31. À plus long terme, le développement rapide des infrastructures de gaz naturel liquéfié (GNL) et les nouvelles technologies devraient aboutir à une plus grande intégration des marchés mondiaux. Les capacités mondiales de liquéfaction étaient de 340 millions de tonnes par année en janvier 2017, presque deux fois plus qu'en 2005, où elles s'établissaient à 171 millions de tonnes par année<sup>6</sup>. Grâce à la construction de nouvelles installations, principalement en Australie et aux États-Unis, elles devraient augmenter de plus de 100 millions de tonnes en 2017 et continuer de croître à un rythme soutenu. En 2015, le GNL a représenté 32,5 % du commerce mondial du gaz naturel<sup>7</sup>. À moyen terme, l'augmentation des capacités de liquéfaction pourrait favoriser une convergence des prix du gaz naturel.

#### *Charbon*

32. Le charbon reste la première source mondiale d'électricité. C'est aussi une source importante d'énergie thermique pour les industries de l'acier et du ciment. Le charbon étant aussi à l'origine de 45 % des émissions de carbone d'origine énergétique, il reste déterminant de réduire sa part dans le bouquet énergétique mondial en vue de l'atténuation des changements climatiques. Selon les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie, la part du charbon dans la production d'électricité suit une trajectoire descendante et devrait passer de 41 % en 2014 à 36 % en 2021.

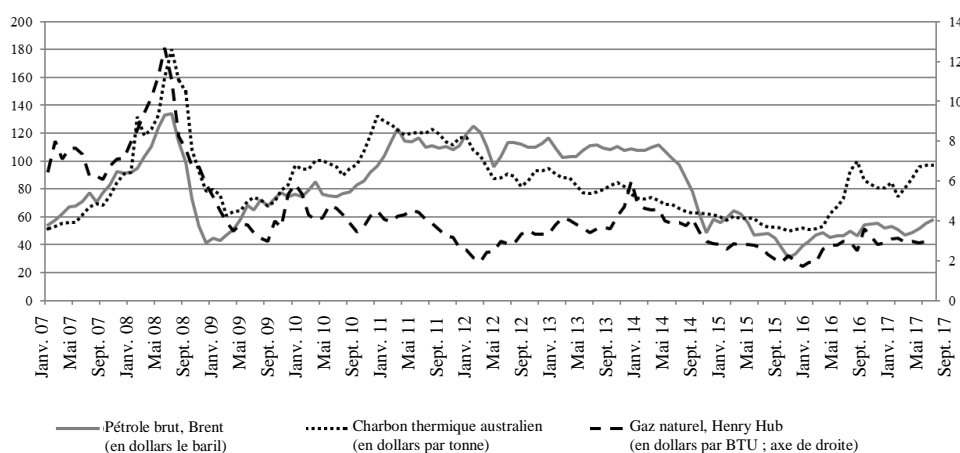
<sup>6</sup> Union internationale du gaz, 2010, *World Liquefied Natural Gas Report* (Barcelone, Espagne) ; Union internationale du gaz, 2017, *World Liquefied Natural Gas Report* (Barcelone, Espagne).

<sup>7</sup> D'après des données provenant de *BP Statistical Review of World Energy*, 2016 (Londres).

33. Du début 2014 au second semestre 2016, le prix du charbon thermique australien a fluctué à la baisse, principalement en raison d'une offre excédentaire persistante et d'une faible demande d'importation chinoise. Le prix de la tonne de charbon est ensuite remonté de 56 dollars en juin 2016 à 111 dollars en novembre 2016, du fait d'une réduction de l'offre et de la hausse de la demande d'importation en Chine, où la production intérieure a été limitée pour réduire l'excédent d'offre et accroître la rentabilité du secteur. Après une amélioration des conditions de l'offre, principalement en raison d'une levée partielle des restrictions appliquées à la production chinoise, le prix du charbon a reculé à 81 dollars la tonne en juin 2017. Il s'est redressé au second semestre 2017, grâce au dynamisme de la demande en Chine et dans d'autres pays asiatiques, jusqu'à atteindre 97 dollars en octobre 2017. Au vu des grandes capacités de production, de nouvelles hausses du prix du charbon semblent peu probables à court terme.

Figure 11

#### Prix du pétrole brut, du charbon et du gaz naturel, janvier 2007-octobre 2017



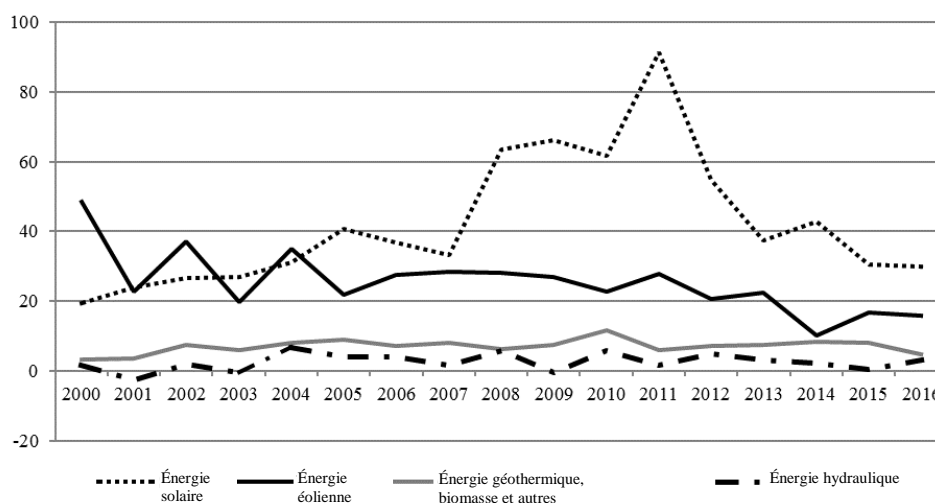
Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données UNCTADstat et des données de la base Global Economic Monitor Commodities de la Banque mondiale (date de consultation : 14 janvier 2018).

#### Énergies renouvelables

34. Selon les projections de l'Agence internationale de l'énergie, les capacités mondiales de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables augmenteront de plus de 920 gigawatts entre 2017 et 2022, soit une progression de 43 %. La création de nouvelles capacités éoliennes terrestres et solaires photovoltaïques a contribué à une progression sans précédent des capacités de production d'électricité renouvelable, de l'ordre de 165 gigawatts en 2016<sup>8</sup>. Depuis plus d'une décennie, l'énergie solaire photovoltaïque est la source d'énergie renouvelable dont la consommation augmente le plus rapidement, devant l'énergie éolienne (fig. 12). Par ses contributions importantes au renforcement des capacités éoliennes terrestres et des capacités photovoltaïques, la Chine reste le principal acteur de l'expansion mondiale des sources d'énergie renouvelables. Les capacités énergétiques renouvelables sont en hausse dans de nombreux pays et régions, dont l'Inde, les États-Unis et l'Union européenne.

<sup>8</sup> Agence internationale de l'énergie, 2017, Executive summary, *Renewables 2017: Analysis and Forecasts to 2022*, Market Report Series.

Figure 12

**Taux de croissance annuelle de la consommation d'énergies renouvelables, par type**

Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED, d'après des données provenant de *BP Statistical Review of World Energy*, juin 2017.

35. Le déploiement des technologies d'exploitation des énergies renouvelables a permis de réduire considérablement les coûts, si bien que ces sources d'énergie ont gagné en compétitivité par rapport aux combustibles fossiles. Par exemple, l'énergie éolienne terrestre est devenue l'une des sources d'électricité les plus abordables, avec un coût moyen actualisé<sup>9</sup> de 0,07 dollar par kilowattheure dans les installations mises en service en 2016<sup>10</sup>, soit moins que dans les centrales au charbon des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>11</sup>. Les énergies renouvelables pourraient être à l'origine d'autres réductions sensibles des coûts à moyen terme. D'ici à 2025, le coût moyen actualisé pourrait chuter de 59 % pour l'électricité produite à partir de l'énergie solaire photovoltaïque, de 43 % pour l'électricité produite à partir de l'énergie solaire à concentration et de 35 % pour l'électricité produite à partir de l'énergie éolienne marine<sup>12</sup>.

36. Il est essentiel de continuer à développer les énergies renouvelables pour mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour « [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et [poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels », selon l'objectif fixé à l'article 2 de l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Dans les pays en développement, l'expansion des énergies renouvelables peut en outre permettre un bien meilleur accès à l'électricité dans les zones rurales et, partant, faciliter la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7, qui est de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un

<sup>9</sup> Le coût moyen actualisé de l'électricité est une mesure synthétique de la compétitivité globale de différentes techniques de production. Il correspond au coût par kilowattheure de la construction et de l'exploitation d'une centrale électrique, pendant une durée de vie économique et de fonctionnement donnée (voir United States Energy Information Administration, 2017, disponible à l'adresse : [https://www.eia.gov/outlooks/aeo/pdf/electricity\\_generation.pdf](https://www.eia.gov/outlooks/aeo/pdf/electricity_generation.pdf)).

<sup>10</sup> Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2017, Renewable power: Sharply falling generation costs. Disponible à l'adresse : [https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2017/Nov/IRENA\\_Sharp\\_falling\\_costs\\_2017.pdf](https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2017/Nov/IRENA_Sharp_falling_costs_2017.pdf).

<sup>11</sup> Agence internationale pour les énergies renouvelables, Renewable power generation costs in REMAP 2030. Disponible à l'adresse : [http://wasaproject.info/docs/IRENA\\_REmap2030/REmap-FactSheet-7-Cost+Competitive.pdf](http://wasaproject.info/docs/IRENA_REmap2030/REmap-FactSheet-7-Cost+Competitive.pdf).

<sup>12</sup> Agence internationale pour les énergies renouvelables, 2016, *The Power to Change: Solar and Wind Cost Reduction Potential to 2025*.

coût abordable. En conséquence, un cadre directif favorable aux énergies renouvelables s'impose, surtout au vu des faibles prix des combustibles fossiles.

## **II. Questions de politique générale découlant de l'évolution récente des marchés**

37. L'instabilité des marchés internationaux des produits de base, observée pendant la dernière décennie, montre qu'il est important que les pays en développement tributaires de ces produits diversifient leur économie et renforcent leurs capacités de création de valeur ajoutée, par la voie de la transformation structurelle. Cette question fait l'objet d'un examen approfondi dans un rapport annexe, établi pour la session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement prévue en 2018 et consacré à la diversification et à la création de valeur ajoutée<sup>13</sup>. L'évolution récente des marchés des produits de base soulève d'autres grandes questions de politique générale, qui concernent notamment les liens entre la dépendance à l'égard des produits de base et les objectifs de développement durable, l'analyse de l'évolution potentielle des marchés internationaux des produits de base et son importance pour l'élaboration de politiques nationales sectorielles, et le rôle des énergies renouvelables dans le développement durable.

### **A. Promouvoir un développement équitable dans les pays en développement tributaires des produits de base**

38. Il existe plusieurs liens, directs et indirects, entre l'évolution des marchés internationaux des produits de base et les objectifs de développement durable. Par exemple, la flambée des prix des produits de base peut influencer à la fois sur la sécurité alimentaire et sur les indicateurs de la pauvreté dans les pays en développement. Il convient de noter que les répercussions de l'évolution des marchés sur la situation économique et sociale des pays en développement sont d'une ampleur qui dépend des cadres directifs en place. Des dispositifs de protection sociale peuvent atténuer les conséquences négatives d'une forte augmentation des prix pour les segments de la population à faible revenu, tandis que des mesures de redistribution sont nécessaires pour garantir un meilleur partage des recettes exceptionnelles.

39. À titre d'exemple, on peut se référer à ce qui s'est passé dans certains pays pendant l'envolée des prix des produits de base, dans les années 2000. Entre 2004 et 2010, le produit intérieur brut par habitant de la Zambie a cru de plus de 5 % en moyenne chaque année, en raison de la forte augmentation des prix mondiaux du cuivre, dont ce pays est un grand exportateur. Pourtant, selon des données officielles, le taux de pauvreté est passé de 56,7 % à 64,1 % et la prévalence de la sous-alimentation, de 48,5 % à 51,7 %, pendant la même période<sup>14</sup>. Cet exemple montre que les envolées des prix des produits de base n'entraînent pas automatiquement une amélioration des conditions de vie des pauvres dans les pays en développement tributaires de ces produits. Des mesures devraient être prises pour garantir que les hausses des prix des produits de base contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable.

<sup>13</sup> TD/B/C.I/MEM.2/42.

<sup>14</sup> Banque mondiale, base de données Indicateurs sur le développement dans le monde. Disponible à l'adresse : <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators> (date de consultation : 13 février 2018).



## **B. Veiller à une gestion efficace des risques dans le cadre des politiques nationales relatives au secteur des produits de base**

40. Les liens entre les marchés internationaux des produits de base et le contexte local doivent être pris en considération au moment de définir des politiques nationales sectorielles. La gestion des risques liés à des variations de prix inattendues est fondamentale. L'évolution récente du secteur ivoirien du cacao est riche d'enseignements à cet égard. Dans le cadre de réformes sectorielles, un système axé sur la vente à terme des récoltes futures et la garantie d'un prix minimum d'achat au producteur avait été mis en place. Au début de la campagne de commercialisation 2016-2017, alors que le prix international du cacao était de 123 cents la livre, le Gouvernement ivoirien avait fixé le prix d'achat au producteur à 85 cents la livre environ. Mais en juillet 2017, le prix du cacao a chuté à 90 cents la livre. De nombreux négociants qui étaient convenus d'acheter les récoltes à l'avance sont revenus sur leur engagement, la marge entre le prix au producteur et le prix international n'étant pas suffisante pour leur assurer un bénéfice. Par voie de conséquence, les moyens de subsistance de nombreux petits agriculteurs, dont le cacao était la principale source de revenu, ont été menacés<sup>15</sup>.

41. Il est essentiel que les risques soient équitablement partagés tout au long de la chaîne de valeur et soient soumis à une gestion globale efficace pour que les variations des prix internationaux des produits de base n'aient pas des conséquences par trop préjudiciables. Cette gestion des risques pourrait s'appuyer, entre autres instruments, sur des régimes d'assurance ou des fonds de stabilisation. D'une manière générale, les mesures applicables au secteur des produits de base devraient viser à protéger les plus vulnérables contre les effets de l'évolution des prix.

## **C. Encourager la transition vers l'énergie durable et profiter de ses avantages**

42. Les prix peu élevés des combustibles fossiles font obstacle à l'expansion des énergies renouvelables. En matière de production d'électricité, en particulier, le gaz naturel et le charbon sont en concurrence directe avec des sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie éolienne et l'énergie solaire photovoltaïque. Il est donc essentiel d'instaurer un cadre directif propre à maintenir la dynamique de la transition vers un système énergétique mondial durable. Cela suppose notamment de réduire les subventions dommageables et coûteuses accordées aux combustibles fossiles, estimées à 5 300 milliards de dollars en 2015 selon le Fonds monétaire international<sup>16</sup>. Il est également important d'encourager l'utilisation des énergies renouvelables, par exemple, en décidant de la part qu'elles devraient représenter dans le bouquet énergétique national et en garantissant l'accès au financement pour les investissements en leur faveur.

43. En plus de contribuer à l'atténuation des changements climatiques, l'expansion des énergies renouvelables peut aussi aider à la réalisation d'objectifs de développement, y compris ceux du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Plus d'un milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'électricité. Les solutions axées sur les énergies renouvelables peuvent ouvrir l'accès à une énergie propre, par exemple, dans les zones reculées sans raccordement au réseau électrique. D'une manière plus générale, le passage à des sources d'énergie renouvelables et plus propres peut présenter de nombreux avantages – en réduisant la pollution, en étant bénéfique pour la santé et en mettant fin à la dépendance à l'égard d'une seule source d'énergie.

<sup>15</sup> La question a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Voir, par exemple, *Reuters*, Ivory Coast slashes cocoa farmers' price for mid-crop, 30 mars 2017, disponible à l'adresse : <https://www.reuters.com/article/us-cocoa-ivorycoast/ivory-coast-slashes-cocoa-farmers-price-for-mid-crop-idUSKBN1712QA> ; AllAfrica, West Africa: Falling cocoa prices threaten child labour spike in Ghana, Ivory Coast, 12 juin 2017, disponible à l'adresse : <http://allafrica.com/stories/201706160709.html> ; et *Bloomberg*, Ivory Coast cuts cocoa farmers pay by third for main harvest, 2 octobre 2017 (disponible à l'adresse : <https://www.bloomberg.com/news/articles/2017-10-01/ivory-coast-cuts-cocoa-farmers-pay-by-third-for-main-harvest>). Voir aussi International Cocoa Initiative, Briefing Paper, 22 juin 2017.

<sup>16</sup> Fonds monétaire international, 2015, How large are global energy subsidies ? Working Paper 15/105.